

ERIP

Espace Régional
d'Information de Proximité



POUR QUI

Toutes personnes (salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, travailleurs indépendants...)



Mission Locale de l'Agglomération Royan Atlantique

69 rue Paul Doumer – 17200 ROYAN
05.46.06.96.16

contact@ml-ara.fr

www.ml-pays-royannais.com

Mission Locale Agglomération Royan Atlantique



POURQUOI ?

- Changer de travail
- Se former
- Faire évoluer son activité professionnelle
- Découvrir un métier
- Organiser sa recherche d'emploi
- Créer ou reprendre une entreprise
- Valider ses Acquis de l'expérience VAE



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Niveau 1

Rencontrez un conseiller pour un premier niveau d'information.
Faites un point sur votre situation.

Si besoin, vous êtes orienté vers les bons interlocuteurs

Niveau 2

Travaillez votre projet avec un Conseiller en Evolution Professionnelle.



NOS PARTENAIRES ?

- Cap métiers
- Cap emploi
- CARA (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique)
- CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences)
- CIO (Centre d'Information et d'Orientation)
- CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat)
- Espaces Emploi Formation
- OPCO (Opérateur de Compétences)
- Plateforme entreprendre
- Point Régional Conseil en VAE
- Pôle emploi
- Région Nouvelle Aquitaine
- Syndicats



MAIS ENCORE ?

Participez aux ateliers, forums proposés par les partenaires de l'ERIP



DISPOSITIFS	BENEFICIAIRES	FORMALITES / DEMARCHES	FINANCEMENTS
Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POEI)	Demandeur d'emploi Employeur secteur privé et public	. Mise en place par Pôle emploi pour signature d'un contrat de travail d'au moins 12 mois nécessitant une formation (aide de 5€/h jusqu'à 2000€ pour une formation interne et 8€/h et jusqu'à 3200€ pour une formation externe)	Pôle emploi OPCO
Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)	Demandeur d'emploi Employeur secteur public et privé	. Mise en place par Pôle emploi pour signature d'un contrat de travail de 6 à 12 mois nécessitant une formation (aide de 5€/h jusqu'à 2000€ pour une formation interne et 8€/h et jusqu'à 3200€ pour une formation externe)	Pôle emploi
Aide Individuelle à la Formation (AIF)	Demandeur d'emploi	. Après validation de son projet avec son conseiller Pôle emploi / Mission locale, transmettre le devis de l'organisme de formation sur l'espace personnel « demandeur d'emploi ». . Monter le dossier AIF . Plafond : 4 000 ou 6 000 €	Pôle emploi
Aide Individuelle à la Formation Région	Demandeur d'emploi	Aide individuelle délivrée par la Région après validation du projet. Plafond de 3 000 €	Région
Parcours Emploi Compétences (PEC)	Demandeur d'emploi Employeur public et associatif	. Valider son éligibilité de demandeur d'emploi par son conseiller Pôle emploi / Mission locale / Cap emploi . Mettre en place, avec l'employeur, un plan de formation pendant le contrat . Aide de l'Etat de 45 à 65% selon le profil du candidat, sur la base de 20 à 26h/semaine. . Contrat de 9 mois	Pôle emploi Mission locale Cap emploi
Contrat Unique d'Insertion Jeune (CIE)	Demandeur d'emploi moins de 26 ans Employeur privé	. Valider son éligibilité de demandeur d'emploi par son conseiller Pôle emploi / Mission locale / Cap emploi . Mettre en place, avec l'employeur, un plan de formation pendant le contrat . Aide de l'Etat de 47% sur la base de 30h/semaine. . Contrat de 9 mois	Pôle emploi Mission locale
Plan de développement des compétences	Salariés en CDI – CDD	. Formation sur temps de travail . En partenariat avec l'employeur	Employeur OPCO
Compte Personnel de Formation (CPF)	Salarié CDI – CDD Demandeur d'emploi	. Créer son compte . Sélectionner, s'inscrire et payer sa formation sur l'appli CPF (utilisation hors temps de travail : à l'initiative du salarié – sur son temps de travail : obtenir l'accord de son employeur)	La CDC (Caisse des Dépôts et Consignations). Si les CPF ne suffisent pas, des abondements sont possibles
CPF de transition (projet de reconversion)	Salarié en CDI – CDD	. Identifier la formation adaptée . Se faire accompagner par le CEP (Conseiller en Evolution Professionnelle) . Obtenir l'autorisation d'absence de son employeur . Monter le dossier avec l'organisme de formation . Envoyer le dossier à la CPIR pour financement (2 mois avant le démarrage de la formation)	CPIR (Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale) CIBC
Bilan de compétences Eligible au CPF	Salarié en CDI – CDD Demandeur d'emploi	. Choisir un centre de bilan . Faire valider son projet par le CEP (Conseiller en Evolution Professionnelle) . Pour les salariés, obtenir l'autorisation d'absence de son employeur si réalisation sur temps de travail	Employeur Pôle emploi OPCO Financement CPF
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) Eligible au CPF	Salarié en CDI – CDD Demandeur d'emploi	. Définir le diplôme visé et choisir l'instructeur métier . Remplir le CERFA de candidature . Confirmer la recevabilité . Financer sa VAE . Se préparer au jury	Employeur Pôle emploi OPCO Financement personnel CPF
PRO-A Formations RNCP CQP qualifiantes	Salarié (diplôme niveau 2 maximum) Projet de reconversion vers une qualification supérieure	. A mettre en place avec l'employeur . Demander un avenant au contrat . Désigner un tuteur . Durée de 6 à 12 mois . Maintien du salaire par l'employeur	OPCO
Contrat de professionnalisation (insertion professionnelle)	Pour les moins de 26 ans ou plus si inscrits à Pôle emploi	. Trouver l'entreprise . Désigner un tuteur . Etre validé par l'organisme de formation . Envoyer le Cerfa à l'OPCO pour l'enregistrement et le financement . Rémunération de l'alternant selon l'âge et le niveau du diplôme préparé	OPCO
Contrat d'apprentissage (insertion professionnelle)	Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus	. Trouver l'entreprise . Désigner le maître d'apprentissage . Etre validé par l'organisme de formation . Durée de 6 mois à 3 ans . Rémunération de l'apprenti en fonction de l'âge et du niveau du diplôme préparé	OPCO Financement au contrat fixé par les branches

